

Le présent bulletin répond aux dispositions de l'article 3.7 de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°32-2023-07-31-00004 portant modification de l'arrêté cadre inter-préfectoral n°30-2021-01-27-010 modifié portant plan d'action sécheresse pour le sousbassin Neste et rivières de Gascogne, quant à la nécessaire information continue tout au long de l'année, des services de l'Etat concernés.

Synthèse

Etat des débits et des réserves au niveau du Système Neste :

- ► Contexte hydro climatique général : les précipitations observées en fin de semaine dernière ont entrainé des hausses importantes de débits sur toutes les rivières de Gascogne ;
- ▶ Débits naturels de la Neste : ils ont retrouvé des niveaux très faibles et s'approchent des valeurs décennales sèches calculées sur la période 1990-2022 pour une mi-février. Les précipitations observées la semaine dernière sont tombées sous forme de neige sur le bassin versant ;
- ▶ Réalimentations : les lâchers depuis les réserves de montagne demandés par la CACG ont repris depuis le 08/02 à hauteur de 1 m³/s, du fait de la faiblesse des débits naturels de la Neste. Les débits dérivés par le canal de la Neste ont été en moyenne de 3,3 m³/s sur les deux dernières semaines (soit -1,7 m³/s par rapport aux deux semaines précédentes) pour l'alimentation en eau des têtes de rivière. Aucun lâcher n'est actuellement réalisé depuis les réserves de piémont ;
- ▶ Dérogation Basse Neste : elle a été utilisée sur l'équivalent de 60 journées au total entre le début de l'été et le 18/10/2023 inclus. Le recours à son utilisation est stoppé depuis cette date ;
- ▶ Evolution du manteau neigeux : L'équivalent en eau du manteau neigeux, qui a commencé à se constituer tardivement (courant décembre), a progressé lentement jusque mi-janvier avant de diminuer depuis. Il est très bas pour la saison et se situe au 10/02 en dessous du minimum historique (d'après les sorties du modèle SIM2 Météo France sur le département des Hautes Pyrénées pour l'altitude > 1000m et en prenant comme période de référence 1959-2020) ;
- ► Remplissage des réserves :

Les taux de remplissage au 12/02 sont les suivants :

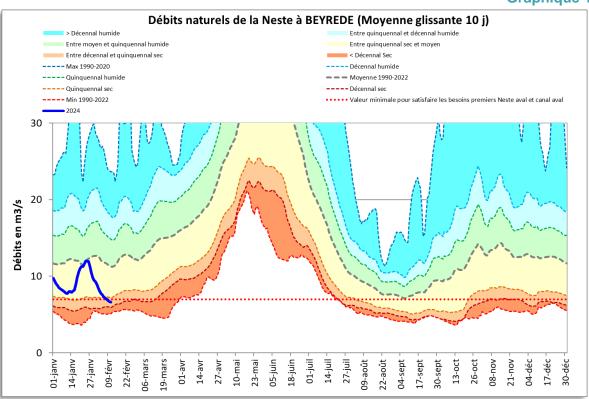
- Système Neste: 83 % (hors réserves de montagne), soit en augmentation de 2 points par rapport à la situation observée lors du précédent bulletin, le 29/01. Le taux de remplissage global des réserves de piémont est proche d'une valeur quinquennale humide de la période 1995-2022 (cf graphique 4b). A noter que la retenue de Puydarrieux fait l'objet d'une gestion maîtrisée de son remplissage dans le cadre du protocole Natura 2000;
- Bassins autonomes: 96 %; c'est la capacité globale maximale qui pourra être atteinte cette année car la retenue de Bousquetara fait l'objet d'une gestion abaissée de son remplissage, pour des raisons techniques. Les autres retenues sont pleines.



Contexte hydro-climatique

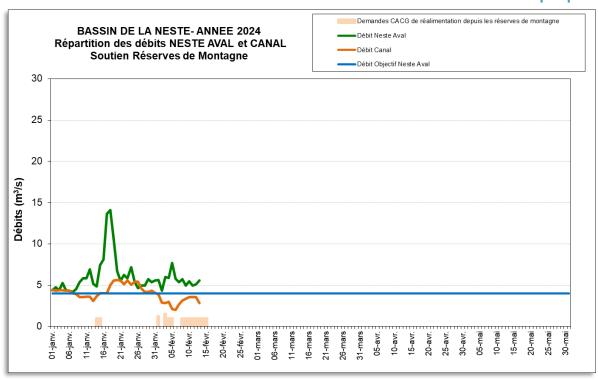
Le graphique 1 présente les débits naturels de la **Neste** à Beyrède exprimés en moyenne glissante sur 10 jours en regard des courbes statistiques.

Graphique 1



Le graphique 2 présente les débits du canal de la Neste et de la Neste en aval de la prise d'eau depuis le 1er janvier 2024.

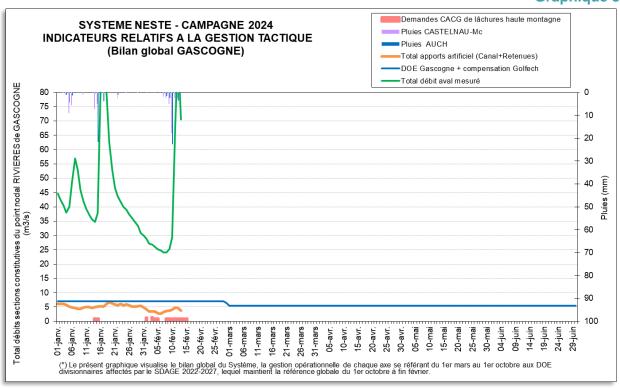
Graphique 2





Le graphique 3 présente les débits et pluies sur le système Neste depuis le 1^{er} janvier 2024.

Graphique 3



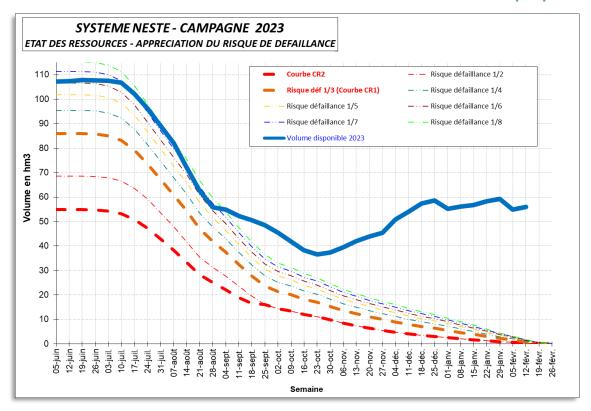


Système-Neste Evolution des réserves

Le graphique 4a présente l'évolution des réserves du Système Neste (en stock résiduel cumulé, y compris les réserves de montagne) pour la campagne 2023, en regard des courbes indicatrices de défaillance. Les baisses observables début janvier et début février correspondent aux écrêtements appliqués sur la disponibilité des réserves de montagne (cf graphique 4c). Les graphiques 4b et 4c donnent un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux global en regard des valeurs statistiques observées pour les réserves de coteaux (graphique 4b) et en volume disponible pour le soutien Gascogne dans les réserves de montagne (graphique 4c).

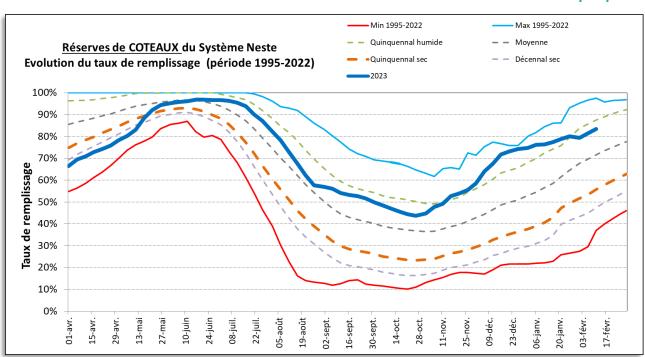
Le graphique 4d montre le remplissage actuel de chaque retenue ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines.

Graphique 4a

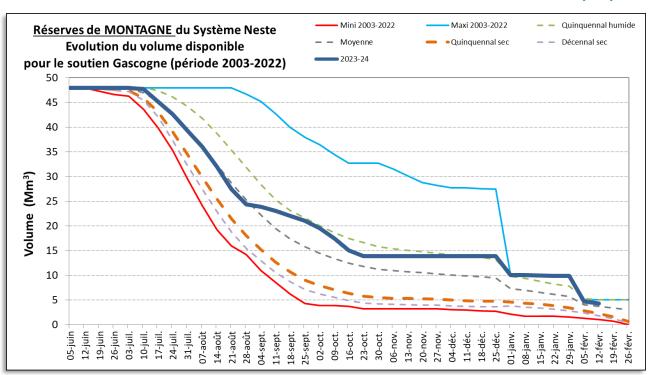




Graphique 4b



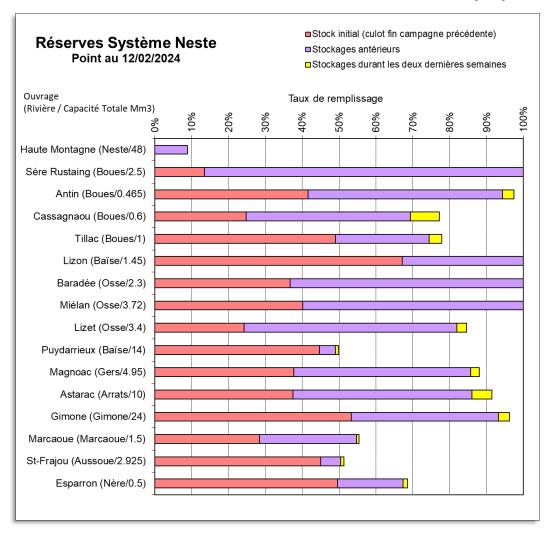
Graphique 4c



Les réserves de montagne (48 Mm3) sont mobilisables à compter du 15 juin et jusqu'à fin février. Les reliquats sont le cas échéant écrêtés à 10 et 5 millions de m^3 respectivement le 1^{er} favrier.



Graphique 4d



Bassins autonomes Etat des réserves

Le graphique 5 donne un aperçu de l'état des réserves exprimé en taux de remplissage pour les bassins autonomes ainsi que les évolutions enregistrées au cours des 2 dernières semaines. Il est à noter que la retenue du Bousquetara fait l'objet d'une gestion de cote plan d'eau abaissée pour raison technique.



